**Mme Landy Beatriz Blanco Lizama**
Titulaire de la Commission exécutive d'attention aux victimes de Quintana Roo
Calle Calcetoc esquina Chilam Balam manzana 54
Supermanzana 50 Lote 37
C.P 77533, Cancún, Quintana Roo
MEXIQUE

**Objet : Demande de réparation intégrale pour les victimes du 9N**

Madame Landy Beatriz Blanco Lizama,

Suite aux informations fournies par l'ACAT-France, je tiens à vous exprimer ma plus vive préoccupation quant aux événements survenus lors de la manifestation contre le féminicide de Bianca Alejandrina Lorenzana Alvarado, qui s'est déroulée le 9 novembre 2020 à Cancún.

Le 9 novembre (9N), sous le commandement exclusif du gouvernement de Quintana Roo, environ quatre-vingts policiers de la municipalité de Benito Juárez ont dispersé la manifestation en faisant un usage disproportionné de la force contre les manifestants. Les policiers ont tiré avec des armes à feu visant directement trois personnes et ont arbitrairement détenu huit personnes à l'intérieur de la mairie de Benito Juárez ; ces dernières ont été torturées et soumises à des violences sexuelles.

Trois ans après cet événement, les victimes de ces événements continuent de demander des comptes, l'accès à la justice et des garanties de non-répétition. Cependant, à ce jour les responsables restent impunis et les victimes n'ont pas reçu la réparation intégrale qui leur est due.

En juin 2021, la Commission que vous présidez a emis une série d’avis visant à accorder une réparation intégrale aux victimes. Néanmoins, non seulement votre Commission n'a pas évalué tous les dommages subis par les victimes, mais elle a adopté une technique d'adjudication incorrecte et a déduit du montant de l'indemnisation une importante somme d'argent destinée à être versée à des entités privées pour des mesures de réhabilitation physique et psychologique. Par ailleurs, elle n'a pas impliqué les victimes dans le processus. C’est pourquoi la Comissión Mexicana para la Defensa y la Promocion de Derechos Humanos (CMDPDH) a déposé une série de recours pour annuler ces avis de réparation et pour en adopter de nouveaux plus respectueux des normes en matière de droits humains. Finalement, ceux-ci ont été jugées illégales et votre Commission a émis de nouveaux avis autorisant à présenter des preuves et des allégations aux victimes. Mais encore une fois, des avis avec de graves incohérences ont été rendus. Or ils ne suffissent pas pour accorder aux victimes une véritable réparation intégrale.

Compte tenu de ce qui précède, je vous demande de prendre les mesures appropriées pour :

- Émettre de nouveaux avis de réparation intégrale, en tenant dûment compte des preuves présentées par les victimes, ainsi que des propositions de réparation élaborées par les victimes et le CMDPDH.

**Copie conforme envoyée à :**

**M./Mme María Elenq Hermelinda Lezama Espinosa**, Governeure de Quintana Roo, Av. 22 de Enero NO.001 Col. Centro, 77000 Chetumal, Quintana Roo, Mexique

**Mme Blanca Jiménez Cisneros**, Ambassadrice du Mexique, 9 rue Longchamp, 75116, Paris, France.